

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Nutrition
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU), EMBA, CQP

DU – ALIMENTATIONS VÉGÉTARIENNES

🕒 Durée de la formation : 70 heures
📅 Dates : Voir le calendrier
📍 Lieu : -
€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Distanciel

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Initiale (FI) : **510€**
Étudiants, chefs de clinique inscrits en DESC

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 050 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 250 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Cette formation vise à offrir aux professionnels de santé les éléments nécessaires pour optimiser l'accompagnement et le suivi médical courant des patients végétariens et végétaliens, en dehors des situations cliniques particulières nécessitant une prise en charge médicale spécifique. Elle permettra à ces professionnels de mieux appréhender ces patients et leur régime dans leur globalité, via un panorama des résultats épidémiologiques et de recherche clinique ainsi que par une sensibilisation au contexte sociologique, historique et psychologique dans lequel s'inscrivent ces régimes.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse prioritairement aux professionnels de santé souhaitant être en mesure d'adapter leur prise en charge au suivi spécifique de leurs patients, en les sensibilisant aux bénéfices potentiels de ces régimes ainsi qu'aux risques encourus et à leur prévention : médecins de toute spécialité, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, diététiciens, etc. Des candidats n'exerçant pas ces professions de santé pourront être admis, sans condition de diplôme préalable et dans la limite des places disponibles, après entretien avec les responsables du DU qui s'assureront de la cohérence de la demande avec leur formation préalable et leur projet professionnel ou personnel.

PROGRAMME

La formation reposera sur les connaissances scientifiques actualisées en épidémiologie et nutrition relative aux sujets étudiés. Celles-ci intégreront notamment les résultats les plus récents des grandes cohortes spécifiques de ces questions ainsi que les méta-analyses régulièrement actualisées s'intéressant à des nutriments, des aliments ou des sous-populations spécifiques. L'intégration à ce DU d'intervenants travaillant spécifiquement sur ces

INFORMATIONS

Responsables :

Pr Olivier Steichen

Dr Nathanaël Lapidus

Code faculté de médecine : 1X265X

Code Formation Continue : D506

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Médecine Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de
médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-
universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à
11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge
ici

Formation Continue Santé Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

disciplines permettra de veiller à l'adéquation du contenu scientifique de ce DU avec l'état de l'art en la matière. Les bonnes pratiques de prise en charge s'appuieront sur les référentiels internationaux au vu des retours d'expérience des praticiens spécialisés dans l'accompagnement de ces patients. Enfin, une perspective plus globale sur les patients et régimes concernés sera proposée grâce à l'intervention de chercheurs en sciences humaines et disciplines non médicales spécialistes de cette thématique.

MÉTHODES

Le DU sera assuré exclusivement en mode distanciel et dématérialisé. Les enseignements auront lieu en visioconférence et les enregistrements seront accessibles en différé (sous réserve d'accord des intervenants concernés). L'espace numérique de travail (plateforme Moodle) sera également utilisé pour mettre à disposition les supports de cours et comme espace de discussion via des forums où les étudiants pourront échanger entre eux et avec les intervenants.

Effectif maximum : 40.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Il sera demandé aux étudiants qu'ils s'engagent à assister à au moins 70% des cours retransmis en direct.

1. Suivi des enseignements et contrôle continu (30% de la note finale) : chaque enseignement sera suivi d'un ou plusieurs QCM sur Moodle. Il sera possible d'y répondre en différé jusqu'à un mois après le cours et en ayant accès à l'enregistrement du cours. Si certains cours n'ont pas pu être enregistrés et afin de ne pas pénaliser les étudiants ponctuellement indisponibles, le barème sera adapté pour qu'un étudiant ayant bien répondu aux QCM suivant tous les cours enregistrés et 70% des cours non enregistrés obtienne la totalité des points. La note obtenue à cette épreuve ne sera pas éliminatoire.
2. Cas clinique (30% de la note finale, épreuve éliminatoire) : épreuve en temps limité (1 heure) évaluant la connaissance des bonnes pratiques, pendant laquelle l'étudiant devra expliciter la problématique et la conduite à tenir devant un patient concerné par les régimes étudiés. Le succès à cette épreuve (note supérieure ou égale à la moyenne) en 1re ou 2e session est nécessaire à la validation du diplôme.
3. Projet personnel (40% de la note) : il sera demandé aux étudiants de réaliser un projet de leur choix en rapport avec la thématique (revue de la littérature, mémoire sur un sujet libre, outil utile pour la pratique clinique, etc.) après accord des responsables du diplôme. Ce projet sera évalué lors d'une séance de présentation orale (10 min + 5 à 10 min de questions du jury). L'étudiant sera autorisé à présenter son projet indépendamment des notes obtenues aux autres épreuves. La note obtenue à cette épreuve ne sera pas éliminatoire.

Les deux premières épreuves seront organisées en mode distanciel. La troisième épreuve pourra être organisée en mode distanciel ou présentiel, selon les possibilités des candidats et des membres du jury. Une 2e session sera proposée en cas d'échec à l'épreuve de cas clinique ou de projet personnel. Une session supplémentaire pourra être accordée en cas de maladie ou pour toute autre situation exceptionnelle que le comité pédagogique jugerait recevable.

En cas d'échec à la validation du diplôme, le bénéfice des notes

obtenues sera conservé pour une durée de 3 ans. Une autorisation de deuxième inscription sera alors systématiquement accordée.

POUR CANDIDATER

Envoyez un CV et une lettre de motivation :

Olivier Steichen

olivier.steichen@aphp.fr

Nathanaël Lapidus

nathanael.lapidus@inserm.fr
